



Communiqué

Le 5 novembre 2007

Pour diffusion immédiate

OUVERTURE DE TOUTES LES VOIES DU PONTS ENJAMBANT LE CANAL DE DÉRIVATION

Achèvement de la construction des deux parties (en direction nord et sud) du pont de la RPGC n° 59 Sud

La Commission du canal de dérivation a annoncé que les 4 voies du pont de la RPGC n° 59 Sud ont été ouvertes à la circulation la fin de semaine dernière. Le nouveau pont franchit le canal 4 mètres (13 pieds) plus haut que l'ancien, il fait 50 mètres (164 pied) de plus et il est conçu pour résister aux inondations à récurrence de 700 ans.

« L'ouverture du pont de la RPGC n° 59 Sud témoigne des progrès notables qui ont été réalisés dans le cadre du projet d'agrandissement du canal de dérivation, a souligné le président du Conseil du Trésor, M. Vic Toews. Le Gouvernement du Canada est heureux d'appuyer ce projet d'importance capitale qui offre une protection contre les inondations aux résidents de Winnipeg tout en améliorant les voies de communication vers les collectivités environnantes. »

« Le pont de la RPGC n° 59 Sud peut maintenant résister aux crues à récurrence de 700 ans et pourra supporter une inondation majeure, a affirmé le ministre de l'Infrastructure et des Transports, M. Ron Lemieux. Le pont est un élément important du réseau de communication pour les habitants de la région et nous sommes heureux que le projet ait été achevé à temps et dans les limites du budget. Ce pont est l'un des nombreux projets d'infrastructure des transports que le Manitoba appuie financièrement. »

Le projet de construction du pont de la RPGC n° 59 Sud consistait à remplacer les deux structures (en direction nord et sud) qui enjambaient le canal de dérivation et à effectuer les travaux routiers et d'excavation du canal qui y étaient liés. En outre, le chemin Prairie Grove a été reconstruit plus haut le long de la berge, ce qui lui permettra de rester plus longtemps au-dessus du niveau des eaux pendant les inondations. En plus du pont de la RPGC n° 59 Sud, le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge prévoyait le remplacement du pont de la route transcanadienne n° 1 Est, qui a été ouvert à la circulation à l'automne 2006.

« L'annonce d'aujourd'hui marque le franchissement d'une étape importante dans le projet d'agrandissement du canal de dérivation, a indiqué le directeur général de la Commission du canal de dérivation, M. Ernie Gilroy. Les travaux visant le pont de la transcanadienne ont été terminés en priorité l'automne dernier, étant donné que cette route est une voie de communication nationale, et aujourd'hui, c'est une autre voie importante qui a été mise à niveau pour pouvoir faire face aux inondations à récurrence de 700 ans.

Le Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge achevé, une plus grande quantité d'eau pourra contourner Winnipeg durant les crues majeures, car la capacité du canal d'évacuation des crues aura alors plus que doublé, avec un débit qui sera passé de 1 700 à 4 000 m³ d'eau par seconde (60 000 à 140 000 pi³/s). En fournissant une meilleure protection contre les crues à récurrence de 700 ans, le canal de dérivation agrandi protégera plus de 450 000 résidents, 140 000 maisons et 8 000 entreprises, et permettra à l'économie provinciale d'éviter plus de 12 milliards de dollars de dommages.

Au printemps 2007, le projet d'agrandissement du canal de dérivation avait suffisamment accru la capacité du canal pour que celui-ci résiste aux inondations à récurrence de 300 ans, et non plus seulement à celles à récurrence de 90 ans, offrant ainsi une protection contre les inondations à 150 000 résidents de Winnipeg de plus. Pour l'instant, plus de 1 000 travailleurs et plus de 50 entreprises ont participé à la construction de ce projet.

-30-

Felicia Engstrom
Bureau de M. Toews
204 983-7096

Colin Lemoine
Bureau de M. Lemieux
204 945-1494

Ronuk Modha
Commission du canal de dérivation du
Manitoba
204 945-4178